

TUTORAT UE 7 2012-2013 – SSH

Éthique et philosophie G. Moutot

Fiche de lecture préparée par July BEGHIN (ATM²) et Lorenzo FERRE (ATM²)

La **question de la moralité** cherche à savoir si un acte est bon ou mauvais suivant qu'il est en accord ou en contradiction avec des valeurs reconnues. *Toutes les sociétés donnent des limites entre le bien et le mal, le permis et le défendu, le licite et l'illicite.*

→ Elle met en évidence une **diversité spatio-temporelle des systèmes de règles morales**. *La morale a pourtant une visée universelle, c'est-à-dire qu'elle a vocation à être La définition du Bien dans le milieu social ou elle a cours, vocation qu'elle ne peut satisfaire.*

→ Elle montre que **la morale n'est pas instinctive**. L'Homme est capable de produire la règle de son action. *Devoir faire quelque chose au sens moral (obligation morale), c'est admettre que l'on pourrait tout aussi bien ne pas le faire, ce qui différencie cette obligation des relations causales des phénomènes naturels.*

- Exemple conférence F. Worms : *La pitié, répugnance à voir souffrir son semblable, peut pousser une personne à en aider une autre ou à s'en détourner.*

→ Elle pose la question du **sens de nos actes**, du bien, qui peut être identifié au bonheur. *Le bonheur doit-il être celui de l'individu ou de la société ? (Parallèle avec les normes sanitaires et les normes individuelles de Canguilhem).*

→ Elle est actuellement caractérisée par la **nécessité d'un rapport réflexif à la morale**. *La dynamique de la modernité nous fait réfléchir sur la légitimité de la morale. Les normes deviennent un objet de questionnement. La réflexion est portée sur la norme pour répondre à de nouvelles questions (les « problèmes éthiques » actuels). Il y a donc un fond moral constitué qui préexiste mais qui reste insuffisant pour répondre à ces questions par une règle infaillible, d'où la nécessité du questionnement.*

- Exemple : *Questions dans la relation de soin, les expérimentations médicales etc. Différentes normes telles que l'autonomie, la valeur de la vie etc. qui s'opposent parfois. (Soulager la souffrance VS respecter la volonté du patient de refuser le soin).*

Définitions

→ **Morale** : Ensemble de principes (normes) relatifs au bien et au mal qui permettent de juger les actions humaine. Elle a une visée universelle mais une grande diversité spatio-temporelle. Ces principes ont un caractère impératif et collectif mais ne sont pas forcément écrits ou consignés. Leur infraction donne lieu à désapprobation morale.

→ **Droit** : Ensemble de règles régissant les relations entre les hommes en société. Elles sont impératives et collectives, écrites et consignées dans des codes, et sont attachées à un système de sanction.

Des **discordances entre morale et droit** peuvent exister alors que ce sont deux types de normes qui peuvent s'appliquer à une même société.

- Exemple : *L'avortement avant 1975 était interdit par la Loi, donc illégal, mais était-il pour autant immoral ?*

L'adhésion ou l'application mécanique et sans faille de règles juridiques peut contredire les principes moraux, d'où l'**importance de la réflexion éthique**. *La présence de normes écrites ne doit pas entraîner à la déresponsabilisation mais à la réflexion vis-à-vis de leur contenu.*

- Exemple : *Médecins nazis et ordres hiérarchiques.*

→ **Éthique** : *Elle n'est ni la morale, ni le droit, ni l'action en elle-même.* Elle définit la réflexion portée sur les règles morales pour déterminer la meilleure ou la moins mauvaise des conduites à suivre face à une situation complexe. Elle découle de la confrontation des points de vue (*nécessité d'un échange*). Elle cherche un consensus et reste évolutive.

Les ramifications de l'éthique, *ou les contextes problématiques* :

→ **Éthique médicale** : Elle met en avant les problèmes liés au fait de considérer l'autre, le patient, comme un sujet autonome, de respecter une exigence de bienfaisance, de non-malfaisance, tout en étant le plus équitable possible (principe de justice). *Principisme de Beauchamp & Childress.*

→ **Bioéthique** : Elle concentre les questions morales liées à l'évolution des techniques et de la recherche biologique. *Ces débats se centrent autour des mêmes principes de B&C.*

→ **Déontologie** : Ensemble des devoirs que se reconnaît une profession. *Elle permet au médecin de connaître ses devoirs, mais aussi de légitimer socialement sa profession. La profession médicale est d'ailleurs présentée comme l'archétype de la profession notamment de par l'autonomie dont elle jouit.*

- *Même remarque qu'avec la définition du droit. La déontologie ne doit pas être prise comme une forme de soumission (obéissance passive) mais doit se comprendre à travers l'éthique (réflexion active).*
- *Il ne faut pas une « éthique appliquée » se conformant mécaniquement à un code moral ou juridique (Code de déontologie), mais une « éthique impliquée » basée sur la réflexion portée sur ce code.*

Conditions de l'éthique

→ Toute activité humaine donne lieu à une **réflexion éthique**. L'éthique dans la médecine tourne autour de la question de la santé et du soin éventuel que sa recherche suppose. *La santé est le « bien », au sens moral, que vise la médecine.*

- Exemple : *conférence F. Worms, nécessité de trouver les limites entre le soin bon et le soin maltraitant ou dominant. Pour être qu'un acte relève du soin, il se doit d'être reconnu en tant que tel par la personne qui le reçoit. Conjointement, ce soin qui leur est porté leur confère une valeur, une forme de reconnaissance de leur capacité à l'autonomie.*

→ La **reconnaissance d'autrui comme fondement de la discussion**. *L'éthique demande le respect de l'autre et cherche un accord à partir de désaccords pour construire du commun à partir de singularités. Principe de la démocratie.*

→ L'**éthique**, en temps qu'interrogation sur les normes, **est seconde à la morale**. *Elle en découle sans qu'il existe de rapport hiérarchique entre elles pour autant.*

La morale, l'éthique, les éthiques

→ Selon P. Ricœur, la **morale** est le **point fixe** autour duquel s'organise l'éthique.

Elle peut revêtir deux aspects :

- **Objectif** : « Royaume des normes ». *Principes du permis et du défendu.*
- **Subjectif** : Sentiment d'obligation. *Rapport du sujet aux normes.*

→ L'éthique va viser, par son attitude réflexive, l'amont ou l'aval de ces normes.

- **Éthique antérieure** : Réflexion sur les principes à l'origine de la morale.
- **Éthique postérieure** : Réflexion sur l'application de ces normes dans des situations concrètes.

→ Selon E. Kant, la **morale doit être universalisable**, c'est un **impératif catégorique**. « *Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en loi universelle de la nature* ». *Cet impératif catégorique est garant de l'autonomie du sujet car il se reconnaît lui-même comme capable de fixer et de suivre des normes pour autant qu'il se reconnaisse comme auteur de ses propres actes (notion d'imputabilité).*

→ **Éthique antérieure** : Elle pose la question de la **motivation du sujet à vouloir agir moralement**. Elle renvoie à deux grandes traditions éthiques qui sont toutes deux construites sur cette **volonté de déterminer l'action par la délibération et non pas par le résultat aléatoire de désirs**. *Cette volonté permet de structurer et d'unifier les désirs de façon cohérente tout en les conformant au profil moral que le sujet détermine pour sa vie.*

Ces deux grandes traditions sont :

- **Éthique déontologique** : du devoir (E. Kant).
- **Éthique téléologique** : du « vivre bien » (Aristote).

La motivation morale passe par les **sentiments moraux** : le sentiment de respect en premier lieu, puis les sentiments de honte, de pudeur, d'enthousiasme, de dévouement, d'indignation dont l'importance est réaffirmée dans les théories du care. *Ces sentiments moraux montrent la détermination de la volonté à agir moralement, alors que sa raison ne s'y conforme pas toujours.* La motivation morale passe également par le **désir d'agir selon la « préférence raisonnable »**, « *Prohairesis* » (Aristote).

→ **Éthique postérieure** : Elle s'intéresse à la recherche d'une sagesse pratique qui peut se retrouver dans chacune des deux traditions éthiques :

- Par l'exercice de l'**impératif catégorique** kantien. « *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité [...] comme une fin, et jamais simplement comme un moyen* »
- Par le développement d'une **prudence**, d'une vertu intellectuelle qui consiste dans la **capacité à discerner** la meilleure manière d'appliquer une règle dans un cadre particulier. « *Phronesis* » (Aristote).
- *Exemple : Application à l'éthique médiale :*
 - *Devoir de connaissance : jugement délibératif pour choisir la meilleure conduite possible selon l'état des connaissances,*
 - *Devoir de transposition : les extrapolations que l'on peut faire là où la connaissance s'arrête,*
 - *Devoir d'attention : les particularités du cas,*
 - *Devoir d'implication dans l'acte : conscience de l'imputation (≈ responsabilisation). Tentation déresponsabilisante de chaînes d'imputabilité diluée (ex : milieu hospitalier ou expérience de S. Milgram).*

→ **Éthique de la discussion** : Elle reconnaît le fait même de discuter comme ayant une dimension éthique. Elle permet la recherche d'un consensus, d'un accord rationnel et suppose de reconnaître l'autre comme un locuteur égal à soi-même. *L'éthique ne réside pas dans le produit de la discussion mais dans la discussion elle-même.*